

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE MOUTHIERS-SUR-BOËME

016-2116 02382-20200703-D\_2020\_6\_16-DE  
Reçu le 10/07/2020

8, place du champ de foire  
16440-MOUTHIERS-SUR-BOËME

tel : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38  
mairie@mouthisers-sur-boeme.fr

délibération :  
D\_2020\_6\_16

L'an deux mille vingt, le vendredi 03 juillet à 19 h 00, le Conseil Communal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle de réunion à la MJC, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en  
exercice : 19

Date de convocation du : 26 Juin 2020

Présents : 17

**Présents :** Monsieur BARBE Hugues, Monsieur CARTERET Michel, Madame LHOMME Michèle, Madame LOUVIÉ Catherine, Monsieur PONTINI Daniel, Monsieur RABSKI Jean, Madame RELET Graziella, Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur CAPLOT Serge, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame VERGNAUD Isabelle, Monsieur NOËL Frédéric, Madame ALIX Florence, Madame GANNE Julie, Madame GIRAUD Isabelle, Madame RENARD Annie, Monsieur FOURNIER Jean Luc

Votants : 18

**Objet : Parcelle au lieu-dit Bois  
Rablons - M et Mme Travia**

**Pouvoirs :**

Madame LALANDRE Sophie a donné pouvoir à Madame GIRAUD Isabelle

**Absent(s) :**

**Excusé(s) :** Madame LALANDRE Sophie, Monsieur NICOLLEAU Thierry

**Secrétaire de Séance :** Madame Catherine LOUVIÉ

Fait et délibéré en mairie  
les jour, mois et an que  
dessus.

Au registre sont les  
signatures. Pour copie  
conforme.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le 18 juin 1993, une délibération avait été prise dans le cadre d'une enquête publique, des terrains devaient être acheté afin d'élargir la voie communale. Par délibération, le 7 mai 2013, la commune confirmait l'acquisition de 65 m<sup>2</sup> de terrain - parcelle Section C n°1895 au lieu dit "Les Sicauds" - à M et Mme TRAVIA.

**Vu** la délibération du 18 juin 1993,

**Vu** la délibération n°2013-5-5 du 07 mai 2013,

**Vu** que la commune n'a jamais engagé les travaux et ceux-ci ne sont plus nécessaire,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :**

- **D'ANNULER** l'acte de vente \_ dossier n° 996261 auprès de Maître ARLOT, notaire,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 03/07/2020, transmis en sous-préfecture et rendu  
exécutoire le 10/07/2020

Le Maire  
Michel CARTERET  
